



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Motion

Luxembourg, le 10 novembre
2021

Dépôt : Claude Wiseler

Groupe politique CSV

Débat sur la politique européenne
et étrangère

La Chambre des Députés,


Considérant les précédentes motions adoptées à l'unanimité sur la responsabilité de l'Azerbaïdjan dans le lancement d'une agression militaire contre le Haut-Karabagh ;

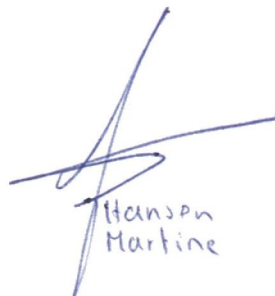
Considérant la position claire de l'Union européenne, du Parlement européen, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, des Nations Unies et du Gouvernement luxembourgeois sur le rapatriement immédiat de tous les prisonniers de guerre et civils arméniens, détenus en Azerbaïdjan en violation du droit international humanitaire ;

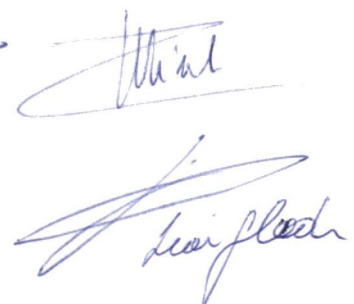
Considérant également que les actions de l'Azerbaïdjan ne correspondent pas aux valeurs et principes du programme « Partenariat Oriental » de l'UE et contredisent directement aux principes du droit international ;

Invite le Gouvernement,

À ne pas soutenir l'approfondissement de la relation entre l'Azerbaïdjan et l'Union européenne tant que les prisonniers de guerre et civils arméniens détenus en Azerbaïdjan (et pour lesquels la Cour européenne des droits de l'homme avait décidé d'appliquer des mesures provisoires) ne seront pas rapatriés.


M. Spautz


Hansen
Martine


Wiseler